

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 Décembre 2014

Convocation : le 12 décembre 2014

Présents : Mesdames VASSEL , LE MOULT, BERGERON, RISCH, CORBIN et PLAGNAT
Messieurs DEJOURS, DUPIN, BASSET, MARGIRIER, GUERIN, VALLON, LADREYT et HURLIN

Excusée : Madame BARBAZANGES

La séance est ouverte à 19 heures.

Le procès-verbal du 28 novembre 2014 est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Monsieur Denis DUPIN

Françoise BARBAZANGES a donné procuration à Gilbert DEJOURS.

- **Délibération n° 29 / 2014 : rapport d'activités 2013 du syndicat mixte du canton de Saint Péray**

Après présentation à l'équipe municipale du rapport d'activités 2013 du Syndicat mixte du canton de Saint Péray

Vu l'exposé du Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte et approuve à l'unanimité le rapport 2013.

POUR : 15 (DONT 1 POUVOIR) CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **Délibération N° 30 / 2014 : déclassement d'un chemin communal : Quartier Rocoule**

Suite avis du commissaire enquêteur du 29 avril 2003 et afin de régulariser le plan cadastral, il est proposé de modifier, sur un tronçon d'environ 100 m le chemin communal Quartier Rocoule.

VU le code de la voirie routière,

VU le code de l'urbanisme,

VU le code des collectivités territoriales,

VU l'article L141-3 du code de la voirie routière qui prévoit que la procédure de classement ou de déclassement d'une voie communale est dispensée d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie,

CONSIDÉRANT que l'emprise concernée n'a plus pour fonction de desservir ou d'assurer la circulation,

CONSIDÉRANT que les accès aux propriétés riveraines ne sont pas remis en cause,

CONSIDÉRANT que l'emprise faisant l'objet du déclassement est remplacée par un nouveau tracé affecté à la circulation et à l'usage du public.

CONSIDÉRANT le document d'arpentage qui fait état de la partie du chemin à déclasser et du chemin tel qu'il a été relevé sur le terrain,

CONSIDÉRANT la liste des propriétaires des parcelles riveraines au droit des aliénations,

CONSIDÉRANT qu'une copie de la délibération du Conseil Municipal et du dossier technique seront transmises au service du cadastre pour qu'il puisse modifier le plan cadastral en conséquence,

Le Conseil Municipal autorise, après en avoir délibéré :

- le déclassement du domaine public de l'emprise identifiée dans le document d'arpentage,
- le classement dans le domaine public du nouveau tracé comme prévu dans le document d'arpentage.
- Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches en ce sens.

POUR : 15 dont 1 pouvoir CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- **Compte rendu de la réunion de la commission lotissement le 15 Décembre**

La commission a validé le choix des différents cabinets d'études chargés de la construction des 2 villas communales. Le 29 Janvier, les cahiers des charges des 11 lots feront l'objet d'un examen, préalablement au lancement de l'appel d'offre.

S'agissant de l'appel à projet pour la réalisation de logements sociaux, il convient de noter que le jury national a sélectionné au niveau de la Région Rhône Alpes 14 dossiers (pour un total de 32 logements). En Ardèche, seule la commune de Champis avec ses 2 logements a été retenue. Ce classement va permettre à la commune de Champis de bénéficier de divers financements à des conditions avantageuses.

- **Rencontre du 12 Décembre avec la Tribu**

Damien FAURE a présenté à l'équipe municipale le projet d'espace de vie sociale en direction des adultes. Il se décline pour l'instant par l'organisation trimestrielle de rencontres. Le thème de la construction, la rénovation des bâtiments et des économies d'énergie a été retenu pour une première réunion fixée au 20 février 2015 à 19 heures.

Ce projet découle d'un constat partagé tant par l'équipe municipale que par la Tribu qui ressent un besoin de la population locale d'être informée et de disposer d'un local pour échanger.

- **Rencontre avec les élus d'Alboussière et de Boffres du 4 Décembre :**

A la suite de la rencontre du 4 Décembre entre les élus de Champis, de Boffres et d'Alboussière, un projet de liaison « douce » réservée aux piétons et aux vélos sera soumis pour étude à la Communauté de Communes Rhône Crussol. Cette voie empruntant les chemins communaux pourrait

permettre de relier les 3 villages. Le bois du Serre (situé sur Champis) propriété de la Communauté de Communes Rhône Crussol pourrait être aménagé avec un circuit piéton.

Avec Alboussière, une réflexion a aussi été engagée pour un éventuel équipement à destination des adolescents. (ex : City stade). Les besoins et souhaits des ados seront probablement identifiés par la Tribu.

- **Communauté de Communes : commission des traitements des déchets rencontre du 02 Décembre :**

La commission Traitement des déchets de la Communauté de Communes Rhône Crussol s'est réunie le 2 décembre 2014. Daniel Margirier qui représentait la commune de Champis a donné le compte rendu du ramassage des ordures ménagères et des déchèteries.

Déchèterie d'Alboussière

Chiffres - Année 2014 :

(données obtenues par extrapolation des 10 premiers mois)

La fréquentation moyenne mensuelle est de 160 véhicules.

La fréquentation moyenne journalière est de 16 véhicules par jour, avec une pointe en octobre (34 véhicules).

FLUX Tonnage annuel Coût annuel

Cartons	36 Tonnes	2 195 € HT
Encombrants	319 Tonnes	36 772 € HT
Déchets Verts	186 Tonnes	12 794 € HT
DDS	6 Tonnes	6 443 € HT
Ferraille	29 Tonnes	2 753 € HT
Gravats	24 Tonnes	1 054 € HT
Polystyrène	0,4 Tonnes	297 € HT
Gardiennage - -		31 310 € HT
COÛT TOTAL 600 Tonnes		93 617 € HT

Ramassage Ordures ménagères

Chiffres de la collecte - Année 2014 : données globales

(données obtenues par extrapolation des 10 premiers mois)

OMr : Ordures Ménagères résiduelles

CC : Corps Creux (bouteilles plastiques, emballages)

CP : Corps Plats (Papiers, journaux, cartons)

VR : Verre

La collecte est assurée en prestation de service avec la société PIZZORNO.

Poids OMr collecté/an :	1 291 Tonnes	Coût collecte OMr/an :	125 230 € HT
Poids CC collecté/an :	39 Tonnes	Coût collecte CC/an :	11 181 € HT
Poids CP collecté/an :	150 Tonnes	Coût collecte CP/an :	9 633 € HT
Poids VR collecté/an :	186 Tonnes	Coût collecte VR/an :	7 544 € HT

Poids total collecté/an : 1 665 Tonnes Coût total de la collecte/an : 153 588 € HT

- **Préparation des vœux du 17 janvier 2015 :**

Comme les années précédentes, l'Equipe Municipale donne rendez-vous aux Champinoises et Champinois pour la présentation des vœux qui se déroulera **le samedi 17 Janvier 2015 à 11 heures** (Salle du Conseil Municipal) Un diaporama dressera le bilan 2014 des réalisations et les perspectives 2015. Le verre de l'amitié clôturera cette rencontre.

- **Contrat de rivière : réunion du 04 Décembre :**

Animée par les techniciens chargés de missions du contrat de rivière Doux Mialan une réunion de travail avec la Communauté de Communes Rhône Crussol, les élus d'Alboussière, Boffres, Champis s'est tenue le 4 décembre. Solange Bergeron et Nathalie Le Mout qui représentaient la commune de Champis donnent le compte rendu.

Pour la qualité de l'eau, l'opération « zéro phyto » pourrait être engagée dans notre commune. Réflexions en cours en liaison avec les agents chargés de l'entretien de la voirie.

En parallèle des actions portées par les communes, les élus évoquent la nécessité de sensibiliser les riverains, propriétaires, et agriculteurs à réduire l'usage des produits phytosanitaires.

Restauration de la végétation de berges :

Un besoin de communication est exprimé par les élus sur le thème des « droits et devoirs du riverain ».

Lutte contre les espèces invasives

Pour les plantes invasives, la sensibilisation du public est importante et doit être menée en parallèle des actions de lutte. Les techniciens Doux Mialan proposent de mettre en place une plaquette permettant de reconnaître les différentes plantes invasives, ainsi que les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

- **Dates des conseils municipaux et des réunions d'adjoints 2015 :**

Dates réunions d'adjoints 2015 Vendredi à 14h en Mairie de Champis	Dates Conseils Municipaux 2015 Vendredi à 20h en Mairie de Champis
16 janvier	30 janvier
13 Février	27 février
13 Mars	27 mars
10 avril	24 avril
15 mai	29 mai
12 juin	26 juin
17 juillet	31 juillet
11 septembre	25 septembre
16 octobre	30 octobre
13 novembre	27 novembre
4 décembre	18 décembre

La séance est levée à 20 h 30.

Le Secrétaire de Séance